

Participation au marché du travail des parents ayant de jeunes enfants



par Youjin Choi

Date de diffusion : le 22 novembre 2023

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Participation au marché du travail des parents ayant de jeunes enfants

par Youjin Choi

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202301100003-fra>

Résumé

À l'aide des données de l'Enquête sur la population active, la présente étude propose une analyse des tendances récentes de la participation au marché du travail des parents ayant des enfants âgés de 0 à 5 ans, ainsi que des caractéristiques liées à l'activité sur le marché du travail pour les parents qui travaillaient et ceux qui ne travaillaient pas et ayant de jeunes enfants en 2021. L'étude a démontré que la participation au marché du travail des parents ayant de jeunes enfants a continué d'évoluer au cours des trois dernières décennies et qu'elle variait selon diverses caractéristiques démographiques. De 1990 à 2021, la participation au marché du travail chez les parents de jeunes enfants âgés de 0 à 5 ans est devenue plus fréquente. En 2021, les couples à deux revenus représentaient 68 % de toutes les familles comptant un couple ayant de jeunes enfants, et le taux d'emploi des mères dans les familles monoparentales ayant de jeunes enfants atteignait 62 %. Cette année-là, comparativement aux autres provinces, le Québec comptait une plus grande proportion de couples à deux revenus, en particulier de deux parents travaillant à temps plein, parmi l'ensemble des familles comptant un couple ayant de jeunes enfants. La province affichait également un taux d'emploi plus élevé chez les mères dans les familles monoparentales ayant de jeunes enfants. Le pourcentage de familles comptant un couple ayant de jeunes enfants et deux revenus variait selon le statut d'immigrant et le groupe de population de la mère. Enfin, une proportion non négligeable de mères qui ne travaillaient pas étaient des chômeuses ou des travailleuses découragées qui n'étaient pas étudiantes (c'est-à-dire des non-étudiantes qui étaient inactives, mais qui voulaient travailler). Les résultats indiquent que la mise en œuvre d'un système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pourrait exercer une influence différente sur les profils d'emploi des parents ayant des caractéristiques distinctes.

Mots clés : familles ayant de jeunes enfants, familles comptant un couple, familles monoparentales, participation des parents au marché du travail, parents

Auteur

Youjin Choi travaille à la Division de l'analyse sociale et de la modélisation, Direction des études analytiques et de la modélisation de Statistique Canada.

Remerciements

La présente étude a été financée par Emploi et Développement social Canada.

Introduction

Dans le budget fédéral de 2021-2022, le gouvernement a présenté un plan quinquennal visant à établir un système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants afin d'offrir aux familles comptant de jeunes enfants des services de garde abordables, souples, inclusifs et de grande qualité dans l'ensemble des provinces et des territoires (gouvernement du Canada, 2021). En commençant par une réduction de 50 % des frais moyens pour les enfants âgés de 0 à 5 ans, ce plan vise à réduire les frais pour les services de garde réglementés à 10 \$ par jour en moyenne d'ici 2026 à l'échelle du pays grâce à des ententes bilatérales avec les provinces et les territoires. L'un des objectifs de cette politique était de promouvoir l'égalité des genres sur le marché du travail et l'égalité sociale entre les familles de divers groupes de revenu et groupes démographiques, et d'accroître la participation des femmes au marché du travail, ce qui pourrait amener une main-d'œuvre supplémentaire sur le marché du travail canadien (gouvernement du Canada, 2021)¹.

Depuis le milieu des années 1970, la participation au marché du travail des mères ayant de jeunes enfants n'a cessé d'augmenter au Canada. Le taux d'emploi des mères âgées de 25 à 54 ans ayant des enfants de moins de 6 ans est passé de 32 % en 1976 à 59 % en 1991 et à 70 % au milieu des années 2000, pour atteindre récemment un sommet de 72 % en 2019 et en 2021 (Statistique Canada, s.d. a). Avec l'augmentation du taux d'emploi des mères ayant des enfants, la structure économique des familles canadiennes ayant des enfants a également changé. Parmi les familles ayant des enfants âgés de 15 ans et moins, la proportion de couples à deux revenus est passée de 33 % en 1976 à 55 % en 2014, et la proportion de familles comptant un couple avec un père comme seul soutien est passée de 51 % à 17 % (Uppal, 2015).

Comme le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants à faible coût sera mis en œuvre à l'échelle nationale au cours des prochaines années, des connaissances détaillées sur les profils d'emploi des dernières années des familles ayant de jeunes enfants peuvent servir de référence sur la participation des parents au marché du travail avant la mise en œuvre du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Cependant, il y a un manque de renseignements à jour sur les profils d'emploi pour les familles ayant de jeunes enfants, en particulier des enfants de moins de 6 ans.

À l'aide des données de l'Enquête sur la population active (EPA), la présente étude propose une analyse de la participation au marché du travail et des caractéristiques liées à l'activité sur le marché du travail des familles ayant de jeunes enfants âgés de 0 à 5 ans. Alors que l'analyse de certaines tendances couvre la période de 1990 à 2021, cette étude met l'accent sur les résultats de 2021. Elle porte plus précisément sur les questions de recherche suivantes :

1. Comment la situation d'emploi des familles ayant de jeunes enfants a-t-elle évolué au fil du temps?
 - Y a-t-il eu des changements dans les profils d'emploi des familles ayant de jeunes enfants après le début de la pandémie de COVID-19?
2. Y avait-il des différences dans les profils d'emploi des familles ayant de jeunes enfants selon l'âge du plus jeune enfant, la province et les caractéristiques de diversité de la mère (statut d'immigrant et groupe de population)?

1. Les autres objectifs principaux de cette politique étaient d'accroître la participation des enfants aux programmes d'apprentissage et de garde et, par conséquent, d'améliorer les résultats pour ces enfants.

3. Quels étaient les profils d'emploi (p. ex. deux parents travaillant à temps plein dans des couples à deux revenus) des familles comptant un couple ayant de jeunes enfants en 2021?
4. Quelles étaient les caractéristiques du travail des parents qui travaillaient et les caractéristiques liées à l'activité sur le marché du travail des parents qui ne travaillaient pas ayant de jeunes enfants en 2021 (séparément pour les familles comptant un couple et les familles monoparentales)?

En fournissant des renseignements à jour sur les profils d'emploi et les caractéristiques liées à l'activité sur le marché du travail pour les familles ayant des enfants de moins de 6 ans, la présente étude pourrait permettre de combler les lacunes en matière de renseignements et fournir un point de comparaison pour évaluer les effets de la mise en œuvre du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants dans l'avenir.

Données et mesures

Données

L'analyse descriptive de la participation au marché du travail des parents ayant de jeunes enfants qui est présentée dans cette étude repose sur les données de l'EPA. Il s'agit d'une enquête mensuelle auprès des ménages qui vise à recueillir des renseignements sur l'activité sur le marché du travail de la population en âge de travailler au Canada (toutes les personnes âgées de 15 ans et plus), comme la situation d'activité détaillée, les heures de travail hebdomadaires, les professions et les salaires. L'EPA recueille également certains renseignements démographiques (comme l'âge, le sexe et la relation familiale) de tous les membres du ménage. Chaque ménage demeure dans l'échantillon pendant six mois consécutifs, puis est remplacé par un nouveau ménage. Depuis avril 2020, l'EPA recueille des données supplémentaires, dans le cadre du supplément de l'EPA sur les répercussions de la COVID-19 sur le marché du travail, auprès d'un sous-ensemble (les cinq sixièmes) de l'échantillon de l'EPA. Ce supplément de l'EPA visait à fournir des renseignements opportuns pour aider à évaluer l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur le marché du travail canadien, y compris les modalités de télétravail et l'activité sur le marché du travail par groupes de population.

La population cible de l'EPA est constituée de toutes les personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans les provinces du Canada, à l'exclusion des personnes vivant dans les réserves au sens de la *Loi sur les Indiens*, des membres à temps plein de la Force régulière des Forces armées et des personnes vivant en milieu institutionnel². Les totaux nationaux présentés dans cette étude ne comprennent pas les ménages situés dans les territoires. Bien que l'enquête soit menée auprès des résidents des territoires, ces derniers ne sont habituellement pas inclus dans le total national parce qu'une méthodologie différente est utilisée pour les données recueillies dans cette région (Statistique Canada, 2020). Pour que les résultats soient représentatifs à l'échelle nationale (sauf pour les territoires), des poids d'enquête ont été appliqués. Pour les statistiques annuelles, les données mensuelles de l'EPA ont été annualisées à l'aide d'une moyenne sur les 12 mois d'une année civile. Le portrait à jour des profils d'emploi des parents repose sur l'année de référence 2021 (moyenne de janvier à décembre 2021), et les tendances annuelles des profils d'emploi ont été examinées en fonction de la période de 1990 à 2021.

2. Pour en savoir plus, consultez Statistique Canada (2020).

La présente étude porte sur les parents ayant des enfants de moins de 6 ans vivant dans des familles économiques³ où la personne repère⁴ de la famille vit avec ses propres enfants de moins de 6 ans dans le même ménage. Il convient de mentionner que cette définition exclut une petite fraction des jeunes enfants qui vivent dans des familles économiques où la personne repère de la famille est une autre personne (p. ex. grands-parents ou autre membre de la famille). En effet, ces familles ont été exclues de l'échantillon de l'étude parce qu'on ne peut déterminer le statut de parent d'un enfant qu'en fonction du lien de chaque membre de la famille avec la personne repère. Les enfants qui vivent avec des parents de famille d'accueil ont également été exclus. L'échantillon de parents se limitait aux civils (et non aux membres à temps plein des Forces armées canadiennes) de moins de 55 ans. Les renseignements détaillés sur les activités sur le marché du travail des parents non civils n'ont pas été recueillis. Les parents âgés de 55 ans et plus ont été exclus parce que les parents de cette tranche d'âge sont plus près de l'âge de la retraite et peuvent avoir des comportements différents sur le marché du travail par rapport à celui des parents plus jeunes. Pour les familles comptant un couple, les deux parents devaient être des civils et avoir moins de 55 ans pour être inclus dans l'échantillon. Ces restrictions visant le statut de civil et l'âge ont mené à l'exclusion d'environ 2 % des familles ayant des enfants de moins de 6 ans en 2021. L'échantillon final de 2021 comprenait environ 47 600 observations mensuelles d'unités de famille économique (42 000 pour les familles comptant un couple et 5 600 pour les familles monoparentales), et environ 42 800 et 46 900 observations mensuelles de pères et de mères, respectivement.

Mesures

Les familles ayant de jeunes enfants ont été définies comme une famille économique où la personne repère vit avec au moins un de ses propres enfants de moins de 6 ans. Ces familles sont regroupées en deux types de structure familiale économique : les familles comptant un couple et les familles monoparentales. Les familles comptant un couple sont définies comme des familles économiques dans lesquelles deux parents de jeunes enfants vivent ensemble (cela comprend les couples de sexe opposé et les couples de même sexe). Les familles monoparentales sont des familles économiques qui comptent un seul parent.

La situation d'emploi des familles ayant de jeunes enfants a été résumée en huit catégories selon la structure de la famille économique et la situation d'emploi des parents (quatre pour les familles comptant un couple et quatre pour les familles monoparentales) :

- 1) familles comptant un couple où les deux parents travaillent;
- 2) familles comptant un couple où seul le père travaille;
- 3) familles comptant un couple où seule la mère travaille;
- 4) familles comptant un couple sans revenu;
- 5) familles monoparentales où la mère travaille;
- 6) familles monoparentales où la mère n'occupe pas d'emploi;
- 7) familles monoparentales où le père travaille;
- 8) familles monoparentales où le père n'occupe pas d'emploi.

Étant donné que la portée des familles comptant un couple s'étend à la fois aux couples de sexe opposé et aux couples de même sexe, la catégorie « familles comptant un couple où seul le père travaille » comprend les couples de même sexe où un seul père travaille. De la même façon, la catégorie « familles

3. Une famille économique désigne un groupe de deux personnes ou plus habitant dans le même logement et apparentées par le sang, le mariage (y compris l'union libre) ou l'adoption (Statistique Canada, 2020).

4. La personne repère est définie comme un adulte qui est principalement responsable des soins de la famille.

comptant un couple où seule la mère travaille » comprend les couples de même sexe où une seule mère travaille.

La situation d'emploi des familles a été analysée en fonction de l'âge du plus jeune enfant. L'âge du plus jeune enfant a été codé en années dans les données de l'EPA, selon trois groupes : 0 à 1 an (c.-à-d. moins de 24 mois), 2 à 3 ans et 4 à 5 ans⁵. Lorsque la situation d'emploi des familles a été analysée en fonction de l'âge du plus jeune enfant, les familles ayant de jeunes enfants ont été comparées aux familles dont le plus jeune enfant était en âge d'aller à l'école primaire (6 à 12 ans) pour déterminer si la participation des parents au marché du travail changeait une fois les enfants à l'école⁶. Aux fins d'une analyse des familles comptant un couple, les familles ayant de jeunes enfants ont également été comparées aux familles comptant un couple sans enfants vivant ensemble pour montrer la différence qui se produit lorsqu'une famille a des enfants⁷. Ces deux groupes de comparaison ne sont pas exactement comparables aux familles ayant de jeunes enfants parce que, de manière générale, les parents de ces familles possèdent des caractéristiques différentes. Comparativement aux parents ayant des enfants de moins de 6 ans, les parents ayant des enfants d'âge scolaire sont généralement plus âgés et ont plus d'expérience sur le marché du travail, et les parents sans enfants peuvent compter une plus grande proportion de travailleurs plus jeunes et moins expérimentés et de travailleurs plus âgés et plus expérimentés. Malgré ces limites, ces deux groupes répondent aux besoins de la présente étude pour des comparaisons informatives.

Pour étudier les variations d'une région à l'autre, les provinces ont été regroupées comme suit : région de l'Atlantique (composée de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick; le regroupement a été fait en raison de la petite taille de l'échantillon dans chaque province), Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique.

Dans le cas des familles comptant un couple à deux revenus, la situation d'emploi à temps plein a été analysée selon deux catégories : les deux parents travaillant à temps plein; un parent travaillant à temps plein et l'autre parent travaillant à temps partiel.

Les caractéristiques du travail des parents qui travaillaient et les caractéristiques liées à l'activité sur le marché du travail des parents qui ne travaillaient pas ont été analysées séparément selon le sexe pour les familles comptant un couple et pour les familles monoparentales. Les niveaux de scolarité ont été déclarés pour les parents qui travaillaient et ceux qui ne travaillaient pas. Le niveau de scolarité a été défini comme le plus haut niveau de scolarité atteint par une personne et divisé en quatre catégories : sans diplôme d'études secondaires; diplôme d'études secondaires; certificat ou diplôme d'études postsecondaires (certificat d'une école de métiers, d'un collège ou d'une université inférieure au baccalauréat), et baccalauréat ou diplôme de niveau supérieur.

Plusieurs caractéristiques du travail des parents qui travaillaient ont été analysées. Pour tous les parents qui travaillaient, le pourcentage de parents qui s'étaient absentés du travail pendant une semaine complète pour prendre un congé parental ou parce qu'ils s'occupaient de leurs propres enfants et le pourcentage de titulaires d'emplois multiples ont été déclarés. De plus, l'ensemble des caractéristiques du travail comprend la catégorie de travailleurs (employés du secteur public, employés du secteur privé, travailleurs autonomes, y compris les travailleurs familiaux non rémunérés), un indicateur permettant de

5. Les groupes d'âge 0 et 1 ont été combinés pour les huit catégories de situation d'emploi afin de répondre aux exigences relatives à la taille de l'échantillon pour la diffusion.

6. Un ensemble semblable de restrictions de l'échantillon a été appliqué au groupe de comparaison. Pour le groupe de parents dont le plus jeune enfant était âgé de 6 à 12 ans, l'échantillon de parents était limité aux civils et à ceux de moins de 60 ans, au lieu de 55.

7. Ce groupe de couples sans enfants se limitait aux familles comptant un couple dont les deux conjoints ou partenaires étaient des civils et avaient moins de 55 ans. Étant donné que les antécédents de naissance ou familiaux ne sont pas disponibles dans les données, ce groupe peut comprendre certains parents qui ne vivaient pas avec leurs enfants au sein du même ménage.

déterminer si un parent avait des heures de travail hebdomadaires variables, un statut de travailleur à temps plein ou à temps partiel (un statut de travailleur à temps plein étant défini comme le fait de travailler 30 heures ou plus au cours d'une semaine de travail habituelle), et la moyenne des heures hebdomadaires habituelles.

Les professions reposaient sur la Classification nationale des professions (CNP) de 2021, et un groupe de la population active de la CNP de 2021 a été analysé. Les professions ont également été classées en six catégories en fonction du degré de formation, d'études, d'expérience et de responsabilités (FEER) requis (Statistique Canada, s.d. b). Les catégories FEER de niveau 0, 1 et 2 comprennent des professions qui exigent des niveaux relativement élevés de formation, d'études, d'expérience et de responsabilités : postes de gestion (catégorie FEER 0); obtention d'un diplôme universitaire (catégorie FEER 1); obtention d'un diplôme d'études postsecondaires non universitaires ou apprentissage de deux ans ou plus, ou des tâches de supervision ou des responsabilités importantes en matière de sécurité au travail (catégorie FEER 2). Les professions de la catégorie FEER 3 exigent moins de deux années d'études postsecondaires non universitaires, un apprentissage de moins de deux ans, ou plus de six mois de formation en cours d'emploi ou de cours de formation. Les professions des catégories FEER 4 et 5 n'exigent pas d'études postsecondaires ou d'apprentissage. La catégorie FEER 4 exige un diplôme d'études secondaires ou plusieurs semaines de formation en cours d'emploi, et la catégorie FEER 5 n'exige pas de scolarité.

Pour les employés qui travaillaient pour un employeur (c.-à-d. les employés salariés), la permanence de l'emploi (emploi permanent ou emploi non permanent), la situation syndicale et les salaires horaire et hebdomadaire moyens ont également été analysés. Ces renseignements n'étaient pas connus pour les travailleurs autonomes ou les travailleurs familiaux non rémunérés.

Les renseignements sur les titulaires d'emplois multiples, le travail autonome, les heures de travail hebdomadaires variables, la situation d'emploi à temps plein ou à temps partiel, le statut de permanence de l'emploi et la situation syndicale fournissent un aperçu des conditions de travail atypiques. Il convient de mentionner que les données de l'EPA ne contiennent pas de renseignements sur le temps de travail (p. ex. commencer tôt plutôt que tard, travailler sur demande, travailler les fins de semaine plutôt que les jours de semaine).

Dans le cas des parents qui ne travaillaient pas, quelques caractéristiques liées à l'activité sur le marché du travail ont été analysées, y compris la situation d'activité détaillée (au chômage ou inactif), de même que des indicateurs sur le fait de n'avoir jamais travaillé ou d'avoir travaillé au cours de la dernière année. Parmi les parents qui avaient travaillé au cours de la dernière année, le pourcentage de ceux ayant quitté un emploi principalement pour s'occuper de leurs propres enfants ou en raison d'une grossesse a été indiqué. Les parents qui ne faisaient pas partie de la population active ont également été répartis selon trois catégories, soit les étudiants, les non-étudiants qui ne voulaient pas d'emploi à ce moment-là et les non-étudiants qui voulaient un emploi. Les non-étudiants qui ne voulaient pas d'emploi à ce moment-là pouvaient être des parents au foyer, et les non-étudiants qui voulaient un emploi étaient probablement des travailleurs découragés de la population active.

Les profils d'emploi des familles comptant un couple ont été déclarés selon le statut d'immigrant et le groupe de population de la mère. Aux fins de la présente analyse, l'échantillon a été limité aux familles comptant un couple de sexe opposé seulement pour éviter la divulgation par recoupements involontaire d'un petit nombre de familles comptant un couple de même sexe formé de personnes de sexe masculin. Par immigrant reçu, on entend une personne qui est ou a déjà été un résident permanent au Canada. Les personnes qui n'étaient pas des immigrants reçus ont été réparties en deux groupes : « nées au Canada » et « non-immigrantes nées à l'extérieur du Canada », selon leur pays de naissance. De plus, lorsque la taille de l'échantillon le permettait, les répondants ont été classés par groupe de population (p. ex. Blanc, Sud-Asiatique, Chinois, Noir).

Résultats

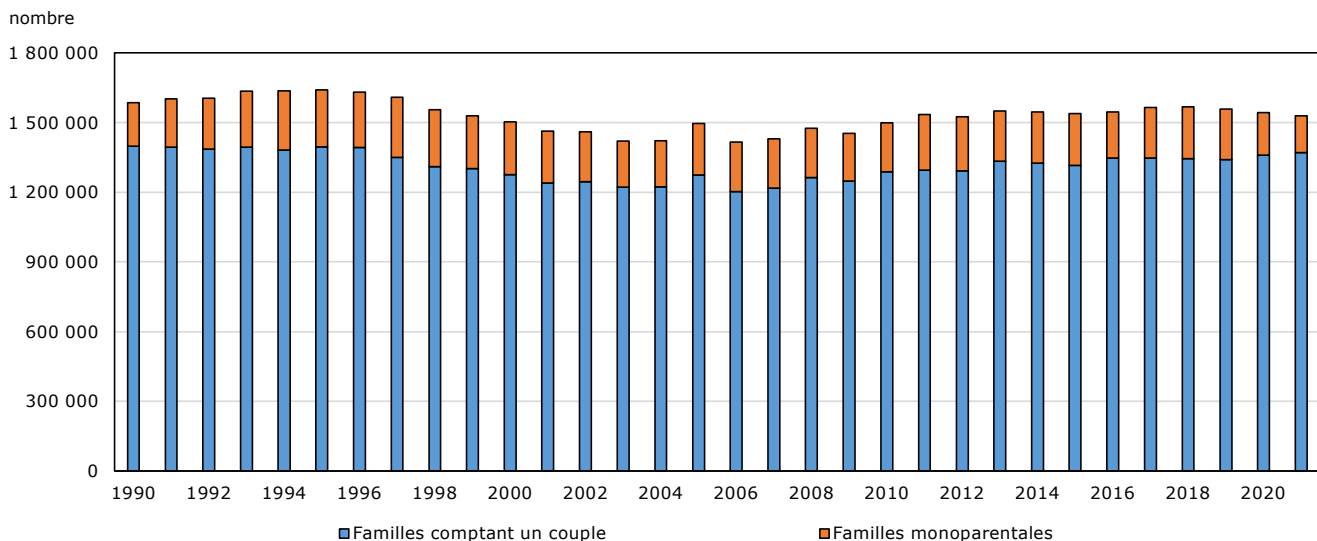
Selon l'EPA, le nombre estimatif d'enfants de moins de 6 ans vivant dans les 10 provinces du Canada était d'environ 2 200 000 en 2021, soit 99 % des chiffres de population correspondants du Recensement de 2021⁸. Parmi les 2,2 millions d'enfants, 85,7 % vivaient dans des familles comptant un couple, 8,8 %, dans des familles monoparentales et 5,5 %, dans d'autres types de familles, comme des familles où les grands-parents ou d'autres personnes apparentées étaient la personne repère pour la famille ou des familles d'accueil. Cela indique que les familles comptant un couple et les familles monoparentales représentent plus de 90 % des enfants de moins de 6 ans et de leurs parents dans l'ensemble des provinces du Canada.

Tendances de la participation au marché du travail des parents ayant de jeunes enfants

Tendances annuelles au cours de la période de 1990 à 2021

Le nombre total de familles comptant un couple et de familles monoparentales ayant des enfants de moins de 6 ans a fluctué au cours de la période de 1990 à 2021 (graphique 1). Ce nombre a augmenté au début des années 1990 pour atteindre un sommet de 1,64 million en 1995, puis a diminué pour s'établir à 1,42 million en 2006, le nombre le plus bas des trois dernières décennies. Cette diminution peut être attribuable à un nombre inférieur de naissances pendant la période de 1996 à 2006 comparativement aux périodes antérieures ou ultérieures (Statistique Canada, s.d. d). Par la suite, ce nombre a augmenté pour ensuite se stabiliser, se situant entre 1,50 million et 1,57 million depuis 2010.

Graphique 1
Familles comptant un couple et familles monoparentales ayant des enfants de moins de 6 ans, 1990 à 2021



Source : Enquête sur la population active.

8. Selon le Recensement de 2021, environ 2 222 000 enfants de moins de 6 ans vivaient dans les 10 provinces en 2021 (Statistique Canada, s.d. c).

Au cours des trois décennies, le pourcentage de familles comptant un couple a varié dans une fourchette étroite pour passer de 84,0 % (1997) à 89,7 % (2021), et le pourcentage de familles monoparentales est passé de 10,3 % à 16,0 %. Pendant les années de pandémie de 2020 et de 2021, comparativement à 2019, le nombre et le pourcentage de familles monoparentales ayant de jeunes enfants ont diminué, tandis que ceux des familles comptant un couple ont augmenté. Ce changement pourrait être lié à la baisse du nombre de divorces pendant la pandémie (Statistique Canada, 2022).

Les profils d'emploi des familles comptant un couple et des familles monoparentales sont présentés sous forme de répartition en pourcentage du nombre total de familles ayant des enfants de moins de 6 ans dans le tableau 1. Au cours des trois dernières décennies, les couples à deux revenus sont devenus plus nombreux parmi les familles comptant un couple ayant de jeunes enfants. Le pourcentage de couples à deux revenus par rapport au pourcentage du nombre total de familles ayant de jeunes enfants est passé de 47,1 % en 1990 à 61,3 % en 2021. Dans l'intervalle, le pourcentage de couples dont l'homme est le seul soutien a diminué, passant de 32,2 % en 1990 à 21,2 % en 2021.

Tableau 1

Profils d'emploi des familles comptant un couple et des familles monoparentales en pourcentage des familles ayant des enfants de moins de 6 ans, 1990 à 2021

Année	Familles comptant un couple				Familles monoparentales			
	Les deux parents travaillent	Seul le père travaille	Seule la mère travaille	Sans revenu	Mère qui travaille	Mère n'occupant pas d'emploi	Père qui travaille	Père n'occupant pas d'emploi
	pourcentage							
1990	47,1	32,2	3,9	5,1	4,5	6,5	0,5	0,2
1991	46,5	29,0	5,0	6,5	4,7	7,4	0,6	0,3
1992	45,8	28,2	5,4	7,0	4,4	8,3	0,6	0,3
1993	46,1	27,0	5,2	7,0	4,7	9,1	0,6	0,3
1994	46,7	26,3	4,4	7,0	5,4	9,1	0,7	0,5
1995	47,9	26,6	4,3	6,2	5,0	9,0	0,7	0,3
1996	48,8	26,1	4,3	6,3	5,3	8,1	0,8	0,4
1997	49,3	25,2	3,8	5,7	6,4	8,3	0,9	0,5
1998	50,3	24,7	4,0	5,2	6,3	8,4	0,9	0,3
1999	51,8	24,7	3,7	5,0	6,5	7,1	1,1	0,3
2000	52,4	24,9	3,5	4,1	6,6	6,5	1,4	0,5
2001	51,5	25,1	3,9	4,3	7,3	6,2	1,2	0,5
2002	52,1	24,4	4,4	4,4	7,0	6,1	1,3	0,3
2003	53,3	24,2	4,2	4,4	6,9	5,8	1,0	0,3
2004	54,4	23,4	4,4	3,9	6,9	5,5	1,3	0,3
2005	54,6	22,6	4,0	3,8	7,3	5,7	1,5	0,3
2006	54,0	23,6	3,5	3,8	7,4	5,7	1,6	0,4
2007	55,7	22,3	3,6	3,6	7,7	5,4	1,4	0,3
2008	54,3	23,8	3,9	3,5	7,2	5,4	1,5	0,4
2009	53,3	22,7	5,2	4,7	6,8	5,4	1,5	0,6
2010	54,1	22,3	5,0	4,5	6,9	5,4	1,5	0,4
2011	53,9	22,4	4,3	3,8	7,5	6,1	1,6	0,4
2012	55,3	21,7	4,1	3,6	7,5	5,8	1,5	0,4
2013	57,4	21,1	4,0	3,6	6,9	5,4	1,3	0,4
2014	56,3	21,4	4,2	3,9	7,2	5,2	1,4	0,4
2015	55,9	22,1	4,0	3,5	7,2	5,0	1,8	0,5
2016	57,9	21,4	4,2	3,8	6,2	4,8	1,5	0,4
2017	58,2	20,9	3,7	3,4	7,0	4,9	1,8	0,4
2018	57,1	21,5	3,8	3,3	7,4	4,8	1,8	0,2
2019	58,8	20,8	3,6	2,9	7,5	4,2	1,9	0,4
2020	56,9	21,2	5,4	4,6	6,1	3,9	1,5	0,5
2021	61,3	21,2	4,2	3,1	5,3	3,3	1,5	0,2

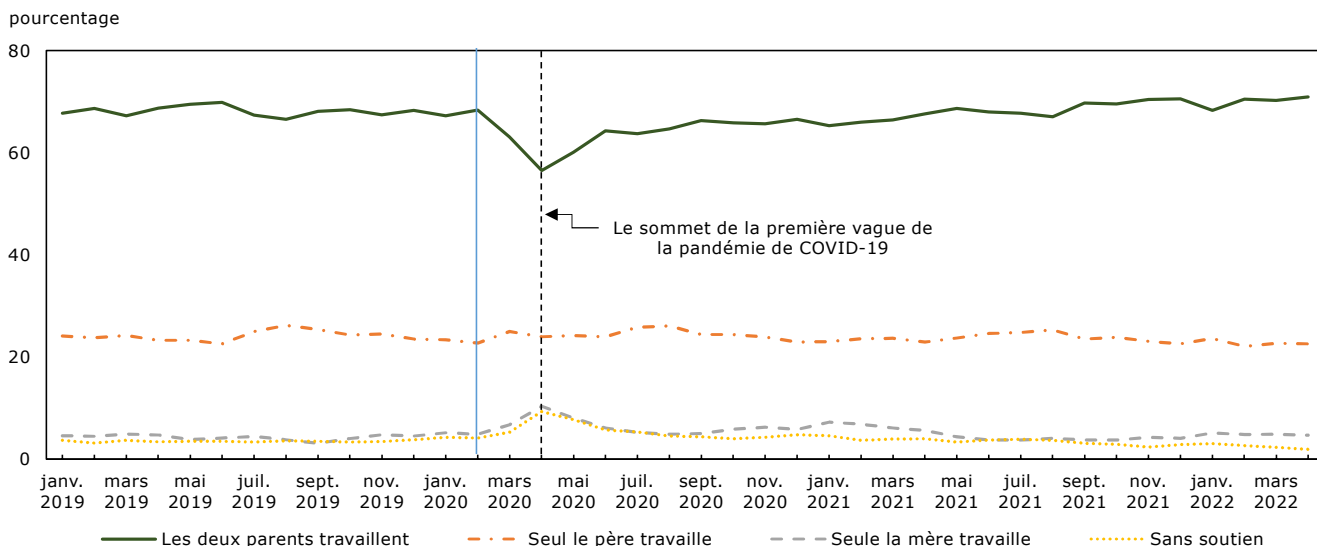
Source : Enquête sur la population active.

Parmi les familles monoparentales ayant des enfants de moins de 6 ans, la proportion de parents qui travaillent a augmenté au cours des trois décennies. En effet, avant 2000, le pourcentage de mères n'occupant pas emploi était plus élevé que le pourcentage de mères qui travaillaient dans ces familles. À compter de 2001, l'année où les prestations parentales, y compris les prestations de maternité, sont passées de 25 à 50 semaines au total, la majorité des mères monoparentales ayant des enfants de moins de 6 ans occupaient un emploi. Le taux d'emploi des mères de familles monoparentales a augmenté pour passer de 54,0 % en 2001 à 64,2 % en 2019. Le pourcentage de pères dans les familles monoparentales est passé de 0,8 % de l'ensemble des familles ayant de jeunes enfants en 1990 à 1,7 % en 2021, et la plupart des pères de familles monoparentales avaient un emploi (p. ex. 87,7 % en 2021).

Tendances mensuelles pendant la pandémie de COVID-19

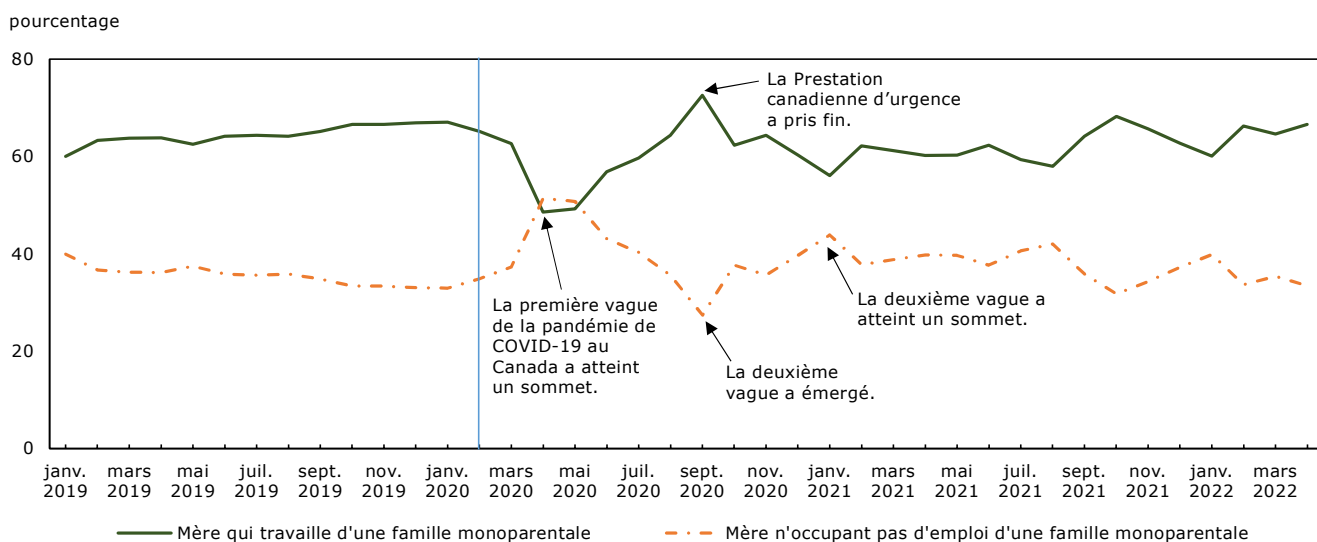
Les graphiques 2 et 3 présentent séparément les tendances mensuelles des profils d'emploi des parents ayant des enfants de moins de 6 ans au cours de la période de janvier 2019 à avril 2022 pour les familles comptant un couple et les mères dans les familles monoparentales. En vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*, les estimations mensuelles pour les pères qui travaillent et ceux n'occupant pas d'emploi de familles monoparentales ayant des enfants de moins de 6 ans ne sont pas présentées.

Graphique 2
Profils d'emploi des familles comptant un couple ayant des enfants de moins de 6 ans, janvier 2019 à avril 2022



Note : La ligne verticale bleue désigne le mois de février 2020, soit le mois précédant le début de la pandémie de COVID-19.
Source : Enquête sur la population active.

Graphique 3
Profils d'emploi des mères dans les familles monoparentales ayant des enfants de moins de 6 ans, janvier 2019 à avril 2022



Note : La ligne verticale bleue désigne le mois de février 2020, soit le mois précédant le début de la pandémie de COVID-19.
Source : Enquête sur la population active.

Parmi les familles comptant un couple, le pourcentage de familles à deux revenus a diminué de 12 points de pourcentage de février 2020, soit le mois précédant le début de la pandémie de COVID-19, à avril 2020, soit le mois où la première vague de la pandémie a atteint son sommet (graphique 2). Entre-temps, le pourcentage de familles comptant un couple où seule une mère travaillait et celles où les deux parents ne travaillaient pas a augmenté de 5 points de pourcentage chacun. Toutefois, ces pourcentages sont revenus au niveau observé avant la pandémie (c.-à-d. le niveau de février 2020) entre mai et septembre 2021. Chez les mères de familles monoparentales ayant des enfants de moins de 6 ans, le taux d'emploi de 65 % a diminué de 16 points de pourcentage de février 2020 à avril 2020, avant de remonter (graphique 3).

Ces résultats donnent à penser que les profils d'emploi des familles ayant des enfants de moins de 6 ans ont changé au début de la pandémie de COVID-19, mais que les changements étaient temporaires. En général, les profils d'emploi en 2021 ressemblaient à ceux observés en 2019. Compte tenu de cette constatation, le reste de la présente étude porte sur l'année 2021 comme année de référence.

Structure familiale et profils d'emploi selon l'âge du plus jeune enfant

La structure familiale et les profils d'emploi des familles ayant des enfants de moins de 6 ans et des familles dont le plus jeune enfant était âgé de 6 à 12 ans, en tant que groupe de comparaison, sont présentés au tableau 2. De manière générale, lorsque l'âge du plus jeune enfant avançait, le pourcentage de familles comptant un couple diminuait, tandis que le pourcentage de familles monoparentales augmentait. Lorsque le plus jeune enfant avait entre 0 et 1 an, 94 % des familles ayant de jeunes enfants étaient des familles comptant un couple. Le pourcentage diminuait de 10 points de pourcentage chez les familles dont le plus jeune enfant avait entre 4 et 5 ans et de 5 points de pourcentage de plus chez celles dont le plus jeune enfant avait entre 6 et 12 ans. Cette tendance pourrait concorder avec la dynamique familiale des séparations et des divorces chez les parents vivant en couple au cours de la période de leur union.

Tableau 2

Profils d'emploi des familles ayant des enfants de moins de 6 ans, selon l'âge du plus jeune enfant, 2021

	Plus jeune enfant âgé de moins de 6 ans			Plus jeune enfant âgé de 6 à 12 ans
	Total	0 à 1 an	2 à 3 ans	
			milliers	
Total des familles	1 528,2	603,6	487,4	437,2
				1 296,5
			pourcentage	
Familles comptant un couple	89,7	93,7	90,3	83,5
Les deux parents travaillent	68,3	67,2	69,7	68,4
Seul le père travaille	23,6	24,9	22,7	22,7
Seule la mère travaille	4,7	4,4	4,6	5,3
Sans revenu	3,4	3,5	3,1	3,6
Familles monoparentales dirigées par une mère	8,6	5,5	8,6	12,8
Mère qui travaille	61,6	53,3	59,8	68,0
Mère n'occupant pas d'emploi	38,4	46,8	40,2	32,0
Familles monoparentales dirigées par un père	1,7	0,8	1,1	3,7
Père qui travaille	87,5	x	x	86,6
Père n'occupant pas d'emploi	12,5	x	x	13,3

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

Source : Enquête sur la population active, 2021.

Une fois les différences de structures familiales prises en compte, les profils d'emploi selon l'âge du plus jeune enfant variaient peu chez les familles comptant un couple ayant des enfants de moins de 6 ans. Parmi les familles comptant un couple, le pourcentage de familles à deux revenus variait de 67 % (parmi celles dont le plus jeune enfant avait entre 0 et 1 an) à 70 % (parmi celles dont le plus jeune enfant avait entre 2 et 3 ans). Les couples à deux revenus représentaient 75 % des familles comptant un couple dont le plus jeune enfant avait entre 6 et 12 ans. De même, dans 25 % des familles comptant un couple ayant un enfant de 0 à 1 an, c'est l'homme qui était le seul soutien, pourcentage qui diminuait de 2 points de pourcentage seulement chez les familles comptant un couple dont le plus jeune enfant avait entre 2 et 5 ans. Lorsque l'enfant le plus jeune était en âge de fréquenter l'école primaire, 17 % des familles étaient des couples dont l'homme était le seul soutien. Il convient de mentionner que, dans les données de l'EPA, les personnes occupées comprennent celles qui se sont absentes du travail pendant une semaine complète en raison d'une maladie, de responsabilités personnelles ou familiales (y compris le soin des enfants, le congé de maternité et le congé parental), ou de vacances. Par conséquent, les parents d'un enfant âgé de 0 à 1 an en congé de maternité ou en congé parental ont été comptés comme des parents occupés⁹.

Les variations des profils d'emploi selon l'âge du plus jeune enfant étaient plus prononcées chez les mères de familles monoparentales. Le taux d'emploi des mères de familles monoparentales était d'un peu plus de 50 % chez celles qui avaient un enfant âgé de 0 à 1 an et de 68 % chez celles dont le plus jeune enfant avait entre 4 et 5 ans. Le taux d'emploi augmentait encore pour passer à 76 % chez les mères dont le plus jeune enfant était en âge de fréquenter l'école primaire. Les taux d'emploi des pères de familles monoparentales étaient semblables, que leur plus jeune enfant ait entre 4 et 5 ans ou plus de 5 ans.

Structure familiale et profils d'emploi par province

Le tableau 3 montre les variations géographiques de la structure familiale et des profils d'emploi des familles ayant des enfants de moins de 6 ans. L'Ontario avait le plus grand nombre de familles ayant de jeunes enfants, suivi du Québec, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Le pourcentage de familles comptant un couple était le plus faible dans la région de l'Atlantique (83 %), le plus élevé en Alberta et en Colombie-Britannique (92 %) et semblable à la moyenne nationale (90 %) dans les autres provinces. En ce qui concerne les profils d'emploi des familles comptant un couple, le pourcentage de familles à deux revenus était le plus élevé au Québec et en Saskatchewan (74 %) et le plus faible en Alberta (60 %). Parallèlement, le pourcentage de familles comptant un couple à un seul revenu où le père travaillait était plus faible au Québec et dans la région de l'Atlantique (18 %) et plus élevé en Alberta (32 %).

9. Parmi les mères occupées ayant un enfant de moins d'un an, 75 % étaient absentes du travail pour une semaine complète ou partielle pendant la semaine de référence en raison d'un congé de maternité ou d'un congé parental.

Tableau 3
Profils d'emploi des familles ayant des enfants de moins de 6 ans, selon la province, 2021

	Région de							Colombie-
	Total	l'Atlantique	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Britannique
	milliers							
Nombre total de familles	1 528,2	82,7	353,0	591,8	60,6	52,7	212,3	175,0
	pourcentage							
Familles comptant un couple	89,7	83,1	88,4	90,2	88,9	88,0	91,9	91,8
Les deux parents travaillent	68,3	70,6	74,3	67,8	66,3	74,2	60,0	66,7
Seul le père travaille	23,6	18,5	17,7	23,9	26,8	19,9	32,1	25,8
Seule la mère travaille	4,7	7,3	4,4	4,8	3,9	3,8	4,1	4,7
Sans revenu	3,4	3,6	3,5	3,6	3,1	2,1	3,8	2,7
Familles monoparentales dirigées par une mère	8,6	14,7	8,8	8,5	9,5	10,5	6,7	6,6
Mère qui travaille	61,6	62,0	72,9	57,8	56,5	53,3	50,9	67,7
Mère n'occupant pas d'emploi	38,4	38,0	27,1	42,2	43,5	46,7	49,2	32,3
Familles monoparentales dirigées par un père	1,7	2,2	2,8	1,2	1,7	1,5	1,4	1,6
Père qui travaille	87,5	x	85,3	x	x	x	x	x
Père n'occupant pas d'emploi	12,5	x	14,7	x	x	x	x	x

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

Source : Enquête sur la population active, 2021.

Chez les mères monoparentales ayant des enfants de moins de 6 ans, le taux d'emploi variait d'une province à l'autre dans une fourchette se situant autour du taux d'emploi moyen national, soit 62 %. L'Alberta affichait le plus faible taux d'emploi chez les mères de familles monoparentales (51 %), suivie de la Saskatchewan (53 %) et du Manitoba (56 %). Le Québec affichait le taux d'emploi le plus élevé chez les mères de familles monoparentales (73 %), suivi de la Colombie-Britannique (68 %).

Comparativement aux autres provinces, le Québec affichait une plus grande proportion de couples à deux revenus parmi les familles comptant un couple ayant de jeunes enfants et un taux d'emploi plus élevé chez les mères de familles monoparentales ayant de jeunes enfants. Ces différences provinciales peuvent être en partie attribuables à des différences dans la disponibilité et l'accessibilité des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Familles comptant un couple

Les sections suivantes décrivent de façon plus détaillée les caractéristiques liées à l'activité sur le marché du travail des parents ayant de jeunes enfants, séparément pour les familles comptant un couple et les familles monoparentales.

Familles comptant un couple à deux revenus

Le tableau 4 présente la situation d'emploi à temps plein des familles comptant un couple à deux revenus ayant des enfants de moins de 6 ans selon l'âge du plus jeune enfant et la région de résidence. Les familles comptant un couple à deux revenus ayant de jeunes enfants ont été comparées aux familles comptant un couple sans enfants, pour montrer la différence qui se produit lorsqu'une famille a des enfants, ainsi qu'à des familles comptant un couple dont le plus jeune enfant était en âge de fréquenter l'école primaire, pour déterminer si les familles ayant des enfants modifiaient leur profil d'emploi une fois que leurs enfants étaient à l'école.

Tableau 4
Situation d'emploi à temps plein des familles comptant un couple à deux revenus, selon la province, 2021

	Région de							Colombie-
	Total	l'Atlantique	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Britannique
	pourcentage							
Partie A : Couple à deux revenus en								
pourcentage des familles comptant un couple								
Aucun enfant à la maison	84,2	82,4	87,0	83,4	83,5	84,6	82,9	83,5
0 à 1 an	67,2	69,3	71,5	65,8	62,9	69,7	61,6	69,9
2 à 3 ans	69,7	70,3	75,6	69,8	67,0	75,6	61,3	66,6
4 à 5 ans	68,4	72,8	77,5	68,1	71,0	80,5	56,4	62,0
6 à 12 ans	74,8	74,3	79,5	73,4	76,1	77,6	69,8	74,8
Partie B : Deux conjoints ou partenaires								
travaillant à temps plein en pourcentage des								
familles comptant un couple à deux revenus								
Aucun enfant à la maison	82,2	86,0	83,4	83,5	79,0	80,7	81,3	77,7
0 à 1 an	79,0	81,2	85,4	79,7	79,4	67,4	71,7	73,3
2 à 3 ans	76,6	79,7	82,4	79,7	71,6	75,3	69,7	61,7
4 à 5 ans	74,2	77,3	81,3	73,4	74,9	70,9	69,3	65,3
6 à 12 ans	77,5	81,5	83,6	79,3	74,8	75,7	70,2	68,6

Source : Enquête sur la population active, 2021.

La première colonne du tableau 4 indique le pourcentage de familles comptant un couple à deux revenus selon l'âge du plus jeune enfant pour toutes les provinces canadiennes. Parmi les familles comptant un couple sans enfants à la maison, 84 % avaient deux revenus. Le pourcentage de couples à deux revenus parmi les familles comptant un couple était inférieur de 16 points de pourcentage (68 %) lorsque le plus jeune enfant avait entre 0 et 5 ans. Lorsque le plus jeune enfant était âgé de 6 à 12 ans, cette proportion augmentait pour atteindre 75 %, mais était encore inférieure de 9 points de pourcentage à celle des couples sans enfants.

En ce qui concerne la situation d'emploi à temps plein des couples à deux revenus (partie B du tableau 4), pour 82 % des couples sans enfants à la maison, les deux conjoints ou partenaires travaillaient à temps plein. Par rapport aux couples sans enfants, le pourcentage de familles où les deux parents travaillaient à temps plein était inférieur de 3 points de pourcentage chez les parents d'un nourrisson de 0 à 1 an et de 8 points de pourcentage lorsque l'enfant le plus jeune enfant avait entre 4 et 5 ans. Le pourcentage de familles dont un des conjoints ou partenaires travaillait à temps plein et l'autre travaillait à temps partiel était de 16 % chez les couples sans enfants et, chez les couples ayant des enfants, il était plus faible chez ceux qui avaient un nourrisson (20 %) que chez ceux dont le plus jeune enfant avait entre 4 et 5 ans (25 %) (données non présentées dans le tableau). Une fois que tous les enfants allaient à l'école, ce pourcentage diminuait pour se chiffrer à 21 %, mais il demeurait supérieur au pourcentage observé chez les familles sans enfant (données non présentées dans le tableau).

Lorsque le pourcentage de familles comptant un couple dont les deux parents travaillaient (partie A du tableau 4) et le pourcentage de familles comptant un couple à deux revenus dont les deux parents travaillaient à temps plein (partie B du tableau 4) ont été ventilés par région de résidence, des tendances différentes ont été observées d'une région à l'autre. Pour les quatre groupes fondés sur l'âge du plus jeune enfant, le pourcentage de couples à deux revenus au Québec (72 % chez les couples dont le plus jeune enfant avait entre 0 et 1 an, 76 % chez ceux dont le plus jeune enfant avait entre 2 et 3 ans, 77 % chez ceux dont le plus jeune enfant avait entre 4 et 5 ans et 80 % chez ceux dont le plus jeune enfant avait entre 6 et 12 ans) était plus élevé que dans les autres provinces, sauf chez les couples de la Saskatchewan dont le plus jeune enfant avait entre 4 et 5 ans (81 %). De plus, le Québec comptait une plus grande proportion de couples dont les deux parents travaillaient à temps plein parmi les familles comptant un couple à deux revenus (85 % chez les couples dont le plus jeune enfant avait entre 0 et

1 an et 81 % chez ceux dont le plus jeune enfant avait entre 4 et 5 ans) que les autres régions pour tous les groupes d'âge.

Contrairement au Québec, l'Alberta affichait les différences les plus marquées dans le pourcentage de familles comptant un couple à deux revenus entre celles sans enfants et celles ayant de jeunes enfants (partie A du tableau 4). Comparativement aux familles comptant un couple sans enfants, le pourcentage de familles comptant un couple à deux revenus en Alberta était inférieur de 21 points de pourcentage chez celles dont le plus jeune enfant avait entre 0 et 1 an et de 27 points de pourcentage chez celles dont le plus jeune enfant avait entre 4 et 5 ans. Au Québec, ces pourcentages étaient inférieurs de 15 points de pourcentage et de 7 points de pourcentage, respectivement.

Comparativement aux autres provinces, il était moins courant que les deux parents travaillent à temps plein dans les familles comptant un couple à deux revenus en Colombie-Britannique. Parmi les familles comptant un couple à deux revenus de cette province dont le plus jeune enfant avait entre 2 et 3 ans, la proportion de celles dont les deux parents travaillaient à temps plein était de 62 % (partie B du tableau 4), et la proportion de 38 % restante était celle des familles dont au moins un parent travaillait à temps partiel (données non présentées dans le tableau). Les chiffres correspondants pour le Québec s'établissaient à 82 % et à 18 %, respectivement.

Ces résultats peuvent donner à penser que certains parents qui ont conservé un emploi à temps plein au cours de la première année ou des deux premières années suivant la naissance d'un enfant sont passés à un emploi à temps partiel en raison de leurs responsabilités familiales au fil des ans, jusqu'à ce que les enfants atteignent l'âge scolaire. Certains parents ont repris un emploi à temps plein une fois tous les enfants à l'école, mais d'autres ont conservé un emploi à temps partiel. Ces tendances différaient d'une province à l'autre.

Caractéristiques du travail des parents qui travaillent de familles comptant un couple

Parmi les parents d'enfants de moins de 6 ans vivant avec un conjoint ou un partenaire en 2021, 73 % des mères et 92 % des pères travaillaient, et leurs caractéristiques du travail sont présentées au tableau 5.

Tableau 5

Caractéristiques du travail des parents qui ont des enfants de moins de 6 ans et qui travaillent, selon le type de famille

	Familles comptant un couple		Familles monoparentales	
	Mère	Père	Mère	Père
Total	1 003,4	1 257,4	80,7	23,0
		milliers		
		pourcentage		
Niveau de scolarité				
Sans diplôme d'études secondaires	1,5	4,6	5,6	7,2
Diplôme d'études secondaires	10,1	16,8	17,3	20,0
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	33,1	37,4	43,9	47,1
Baccalauréat ou diplôme de niveau supérieur	55,3	41,2	33,1	25,8
Semaine complète d'absence				
En raison d'un congé parental ou du soin de leurs enfants	74,9	27,6	53,1	x
Détenteurs de plusieurs emplois				
	4,3	5,1	5,6	3,1
Catégorie de travailleurs				
Employés du secteur public	36,2	17,8	26,5	17,3
Employés du secteur privé	53,3	66,0	62,5	61,2
Travailleurs autonomes (y compris les travailleurs familiaux non rémunérés)	10,5	16,3	11,0	21,5
Heures de travail hebdomadaires variables				
	27,0	29,7	32,8	31,9
Statut à temps plein ou à temps partiel				
Temps plein	80,1	95,9	79,5	93,9
Temps partiel	19,9	4,1	20,6	6,1
Profession				
Gestion	6,6	12,2	3,4	14,5
Affaires, finance et administration	24,5	10,2	25,0	7,2
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	6,0	15,7	3,4	12,6
Secteur de la santé	18,9	3,7	15,5	4,3
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	22,1	8,8	19,4	11,8
Arts, culture, sports et loisirs	2,7	2,0	x	x
Vente et services	15,6	11,9	25,4	10,0
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	1,7	27,7	3,5	31,6
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	0,5	2,8	x	x
Fabrication et services d'utilité publique	1,3	5,3	2,5	4,2
Exigences professionnelles en matière de formation, d'études, d'expérience et de responsabilités (FEER)				
Catégorie FEER 0	6,6	12,2	3,4	14,5
Catégorie FEER 1	38,1	25,5	23,8	17,7
Catégorie FEER 2	21,0	32,5	22,4	36,0
Catégorie FEER 3	17,2	13,0	22,2	12,3
Catégorie FEER 4	11,6	9,7	19,3	10,4
Catégorie FEER 5	5,7	7,1	9,0	9,1
Statut de permanence d'emploi, employés salariés seulement				
Emploi permanent	91,5	93,6	89,1	96,0
Emploi non permanent	8,5	6,4	10,9	4,0
Situation syndicale, employés salariés seulement				
Membre d'un syndicat ou couvert par une convention collective	39,8	32,1	34,8	38,3
Ne fait pas partie d'un syndicat ou n'est pas visé par une convention collective	60,2	67,9	65,3	61,7
		moyenne		
Moyenne des heures hebdomadaires habituelles				
Temps plein	37,8	41,3	38,0	41,5
Temps partiel	18,6	18,6	19,0	18,3
Salaire horaire moyen (\$), employés salariés seulement				
Temps plein	33,8	38,0	27,4	35,8
Temps partiel	28,5	30,9	22,5	32,0
Salaire hebdomadaire moyen (\$), employés salariés seulement				
Temps plein	1 273	1 528	1 033	1 429
Temps partiel	551	577	448	583

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

Source : Enquête sur la population active, 2021.

Parmi les mères qui travaillaient, 88 % avaient terminé des études postsecondaires. De ce pourcentage, 55 % étaient titulaires d'un baccalauréat. Par ailleurs, 1 mère qui travaillait sur 4 (26 %) était absente du travail pour une semaine complète, et 75 % de ces mères étaient absentes en raison d'un congé parental ou parce qu'elles s'occupaient de leurs enfants. Environ le tiers des mères qui travaillaient étaient des fonctionnaires, et 1 sur 10 était une travailleuse autonome ou une travailleuse familiale non rémunérée. Le pourcentage de mères dont les heures de travail hebdomadaires variaient était de 27 %. Parmi les mères qui travaillaient, 1 sur 5 occupait un emploi à temps partiel. En moyenne, les mères qui occupaient un emploi à temps plein travaillaient 37,8 heures par semaine, et celles qui avaient un emploi à temps partiel travaillaient 18,6 heures.

L'emploi des mères était concentré dans quelques catégories professionnelles, comme celles des affaires, de la finance et de l'administration (25 %); de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux (22 %); du secteur de la santé (19 %) et de la vente et des services (15 %). Ces quatre catégories professionnelles regroupaient 81 % des mères qui travaillaient au sein des familles comptant un couple ayant des enfants de moins de 6 ans. En ce qui concerne les exigences d'emploi en matière de FEER, 66 % des mères qui travaillaient occupaient des emplois exigeant des niveaux plus élevés de FEER (45 % occupaient des postes de gestion et d'autres professions exigeant un grade universitaire et 21 % occupaient des postes exigeant un diplôme d'études postsecondaires non universitaires ou un apprentissage de deux ans ou plus).

Parmi l'ensemble des mères travaillant dans les secteurs public et privé, la plupart avaient un emploi permanent, et 9 % avaient un emploi non permanent. De plus, 60 % des mères qui travaillaient pour un employeur n'étaient pas syndiquées ou couvertes par une convention collective. Les mères qui travaillaient à temps plein gagnaient en moyenne 33,80 \$ l'heure, soit 1 273 \$ par semaine. Le salaire moyen des mères travaillant à temps partiel était de 28,50 \$ l'heure et de 551 \$ par semaine.

Caractéristiques liées à l'activité sur le marché du travail des parents qui ne travaillent pas de familles comptant un couple

Les parents d'enfants de moins de 6 ans qui ne travaillaient pas présentaient certaines différences au chapitre de leurs caractéristiques par rapport aux parents qui travaillaient. Tout d'abord, une plus grande proportion de mères qui ne travaillaient pas (28 %) avaient trois enfants ou plus de moins de 13 ans, soit 13 points de pourcentage de plus que le taux correspondant chez les mères qui travaillaient (données non présentées dans un tableau). Deuxièmement, le profil d'éducation des parents qui ne travaillaient pas était différent (tableaux 5 et 6). Une plus faible proportion de mères qui ne travaillaient pas avaient un baccalauréat (37 %), soit 18 points de pourcentage de moins que les mères qui travaillaient. Des proportions semblables de mères qui ne travaillaient pas et de mères qui travaillaient avaient un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires (33 %).

Tableau 6

Caractéristiques liées à l'activité sur le marché du travail des parents qui ne travaillent pas ayant des enfants de moins de 6 ans, selon le sexe, 2021

	Familles comptant un couple		Familles monoparentales	
	Mère	Père	Mère	Père
Total	371,4	109,6	50,3	3,3
		milliers		
		pourcentage		
Niveau de scolarité				
Sans diplôme d'études secondaires	7,9	13,4	16,7	x
Diplôme d'études secondaires	22,0	27,6	36,1	23,0
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	32,7	30,5	35,6	55,5
Baccalauréat ou diplôme de niveau supérieur	37,4	28,5	11,5	x
Travaillait l'an dernier	20,5	51,3	19,3	39,1
A quitté un emploi en raison de la garde d'enfants	11,2	5,0	x	x
Travaillait il y a plus d'un an	58,7	38,5	63,8	x
N'a jamais travaillé	20,9	10,2	16,9	x
Situation d'activité				
Au chômage	16,5	47,3	22,9	57,3
Inactif	83,6	52,7	77,1	42,8
Étudiant	12,1	19,7	19,1	x
Non-étudiant qui ne voulait pas d'emploi ou qui envisageait de commencer un emploi à une date éloignée	81,3	60,0	68,3	x
Non-étudiant qui voulait un emploi	6,7	20,3	12,7	x

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

Source : Enquête sur la population active, 2021.

Le tableau 6 présente les caractéristiques liées à l'activité sur le marché du travail des parents qui ne travaillent pas, de familles comptant un couple ayant des enfants de moins de 6 ans. Parmi les mères qui ne travaillaient pas, 1 sur 5 n'avait jamais travaillé auparavant. De même, 1 sur 5 avait travaillé au cours des 12 derniers mois, et 11 % avaient quitté un emploi pour prendre soin d'un enfant. Enfin, 59 % avaient travaillé plus de 12 mois auparavant.

Pour ce qui est de la situation d'activité détaillée, 16 % des mères qui ne travaillaient pas et qui avaient un conjoint ou un partenaire et de jeunes enfants étaient au chômage. Ces mères ne travaillaient pas, mais cherchaient du travail et étaient disponibles pour travailler, avaient été mises à pied temporairement ou avaient un emploi qui commencerait bientôt. La proportion restante de 84 % des mères qui ne travaillaient pas ne faisaient pas partie de la population active, ce qui indique qu'elles étaient incapables de travailler ou n'étaient pas disponibles pour travailler et qu'elles ne cherchaient pas activement du travail. Parmi les mères inactives, 81 % étaient des non-étudiantes qui ne voulaient pas d'emploi ou qui envisageaient de commencer un emploi à une date éloignée, et 8 % étaient des travailleuses découragées non étudiantes. Parmi toutes les mères qui ne travaillaient pas de familles comptant un couple, 68 % (= 84 %*81 %*100) étaient des mères au foyer.

Chez les pères qui ne travaillaient pas, 51 % avaient travaillé au cours des 12 derniers mois, et 47 % étaient au chômage et à la recherche d'un emploi. De même, parmi les pères qui ne travaillaient pas, 32 % étaient des pères au foyer.

Profils d'emploi des familles comptant un couple selon les caractéristiques de diversité de la mère

La présente sous-section porte sur les profils d'emploi des familles comptant un couple selon le statut d'immigrant et le groupe de population de la mère (tableau 7).

Tableau 7

Profils d'emploi des familles comptant un couple ayant des enfants de moins de 6 ans, selon le statut d'immigrant et le groupe de population de la mère, 2021

	Les deux parents travaillent	Seul le père travaille	Seule la mère travaille	Sans revenu
	pourcentage			
Statut d'immigrant de la mère				
Née au Canada	75,0	18,9	4,1	2,0
Immigrante reçue	57,3	31,3	5,5	5,8
Non-immigrante née à l'extérieur du Canada	51,9	37,6	3,8	6,7
Groupe de population de la mère				
Sud-Asiatique	56,1	35,5	4,6	3,9
Chinois	63,3	24,5	6,4	5,9
Noir	63,5	25,5	4,6	6,5
Philippin	72,0	16,4	8,6	3,0
Arabe	41,6	43,3	3,0	12,2
Latino-Américain	63,1	28,3	2,8	5,8
Blanc	73,1	20,7	4,1	2,1

Notes : L'échantillon de ce tableau comprend uniquement les familles de couples de sexe opposé afin d'éviter la divulgation par recoupements. En 2021, des renseignements sur les groupes de population étaient disponibles dans le supplément de l'Enquête sur la population active sur les répercussions de la COVID-19 sur le marché du travail.

Source : Enquête sur la population active, 2021.

Certaines différences ont été observées dans les profils d'emploi des familles comptant un couple ayant de jeunes enfants selon le statut d'immigrant de la mère. Parmi les familles dont la mère était née au Canada, 3 sur 4 (75 %) comptaient deux parents qui travaillaient, et 1 sur 5 (19 %) comptaient seulement un père qui travaillait, la mère restant au foyer. Comparativement aux familles dont la mère était née au Canada, le pourcentage de familles à deux revenus parmi les familles dont la mère était immigrante était inférieur de 18 points de pourcentage, et le pourcentage de familles où seul le père travaillait était supérieur de 12 points de pourcentage. Les différences dans les profils d'emploi étaient plus marquées lorsque les familles comptant une mère non immigrante née à l'étranger étaient comparées aux familles comptant une mère née au Canada.

Les profils d'emploi des parents variaient d'un groupe de population à l'autre. Chez les familles comptant un couple dont la mère était blanche, 73 % étaient des couples à deux revenus et 21 % étaient des couples à un seul revenu où le père travaillait. Le pourcentage de couples à deux revenus était inférieur de 10 points de pourcentage lorsque la mère était chinoise, noire ou latino-américaine, de 17 points de pourcentage lorsqu'elle était sud-asiatique, et de 32 points de pourcentage lorsqu'elle était arabe. Dans le cas des familles comptant un couple dont la mère était d'origine arabe, 43 % étaient des couples à un seul revenu dont la mère restait au foyer, soit la proportion la plus élevée parmi tous les groupes de population, suivie des familles dont la mère était d'origine sud-asiatique (36 %).

Ces différences dans les profils d'emploi entre différents groupes peuvent être liées à des divergences dans la taille moyenne de la famille (c.-à-d. le nombre d'enfants), les antécédents culturels et les caractéristiques économiques du marché du travail (p. ex. les professions et les salaires).

Familles monoparentales

La présente sous-section porte sur la participation au marché du travail des parents de familles monoparentales ayant des enfants de moins de 6 ans (tableaux 5 et 6). Des comparaisons ont été faites selon les caractéristiques du travail entre les mères qui travaillaient de familles monoparentales et celles qui travaillaient de familles comptant un couple, et entre les mères qui ne travaillaient pas et celles qui travaillaient de familles monoparentales.

Caractéristiques du travail des parents qui travaillent de familles monoparentales

Parmi les parents de familles monoparentales ayant des enfants de moins de 6 ans en 2021, 62 % des mères et 88 % des pères travaillaient. Le taux d'emploi des parents de familles monoparentales ayant de jeunes enfants était inférieur à celui des parents vivant avec un conjoint ou un partenaire. Plus précisément, il était inférieur de 11 points de pourcentage chez les mères de familles monoparentales et de 4 points de pourcentage chez les pères de familles monoparentales.

Relativement au niveau de scolarité, 33 % des mères qui travaillaient de familles monoparentales avaient un baccalauréat et 44 % avaient terminé d'autres types d'études postsecondaires. Comparativement aux mères qui travaillaient de familles comptant un couple, le pourcentage de mères de familles monoparentales qui avaient un baccalauréat était inférieur de 22 points de pourcentage, et le pourcentage de celles qui n'avaient pas terminé leurs études postsecondaires était plus élevé.

Parmi les mères qui travaillaient de familles monoparentales, 18 % étaient absentes du travail pendant une semaine complète, et 53 % d'entre elles étaient absentes en raison d'un congé parental ou parce qu'elles s'occupaient de leurs enfants. Ces pourcentages étaient inférieurs à ceux de leurs homologues vivant avec un conjoint ou un partenaire.

Selon la catégorie de travailleurs, 11 % des mères qui travaillaient de familles monoparentales étaient des travailleuses autonomes ou des travailleuses familiales non rémunérées, un chiffre semblable à celui des mères qui travaillaient de familles comptant un couple. Le pourcentage de fonctionnaires était de 27 %, ce qui est inférieur au pourcentage observé chez les mères qui travaillaient et qui vivaient avec un conjoint ou un partenaire.

Sur le plan des heures de travail, 33 % avaient des heures de travail hebdomadaires variables. En outre, 1 mère qui travaillait sur 5 d'une famille monoparentale avait un emploi à temps partiel et travaillait 19,0 heures par semaine en moyenne. Le nombre moyen d'heures de travail des mères de familles monoparentales ayant un emploi à temps plein était de 38,0 heures par semaine. Une plus grande proportion de mères qui travaillaient de familles monoparentales avaient des heures de travail hebdomadaires variables comparativement à leurs homologues vivant en couple. Cela dit, le pourcentage de mères qui travaillaient à temps plein et le nombre moyen d'heures hebdomadaires travaillées étaient semblables, sans égard à la situation de couple.

Dans le cas des professions, l'emploi des mères de familles monoparentales se concentrait dans les affaires, la finance et l'administration (25 %) et dans la vente et les services (24 %), suivis de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux (19 %) et du secteur de la santé (15 %). Les quatre catégories de professions étaient les mêmes pour les deux groupes de mères, mais l'emploi des mères de familles monoparentales était davantage concentré dans les professions de la vente et des services comparativement aux mères qui travaillaient de familles comptant un couple (15 %). En ce qui concerne les niveaux de compétence de l'emploi, 50 % des mères qui travaillaient de familles monoparentales occupaient des emplois exigeant un niveau élevé de FEER, comme des postes de gestion et des professions exigeant un grade universitaire (27 %) et des emplois exigeant un diplôme d'études postsecondaires non universitaires ou un apprentissage de deux ans ou plus (22 %). Les mères de familles monoparentales étaient également plus susceptibles de travailler

dans des professions ne nécessitant pas d'études postsecondaires ou un apprentissage (28 % pour les catégories FEER 4 et 5) que les mères de familles comptant un couple (17 %).

Parmi les employées des secteurs public et privé, 11 % des mères de familles monoparentales avaient un emploi non permanent et 65 % n'étaient pas syndiquées ou couvertes par une convention collective. Pour ce qui est des gains d'emploi, le salaire horaire moyen des mères dans les familles monoparentales était de 27,40 \$ pour celles qui travaillaient à temps plein et de 22,50 \$ pour celles qui travaillaient à temps partiel, soit environ 6 \$ de moins que celui des mères qui travaillaient de familles comptant un couple.

Caractéristiques du travail des parents qui ne travaillent pas de familles monoparentales

Comme c'était le cas chez les familles comptant un couple, les mères qui ne travaillaient pas de familles monoparentales avaient en moyenne plus d'enfants que celles qui travaillaient. Dans les familles monoparentales, 29 % des mères qui ne travaillaient pas avaient trois enfants ou plus de moins de 13 ans, comparativement à 15 % de celles qui travaillaient (données non présentées dans un tableau). Dans l'ensemble, les mères qui ne travaillaient pas de familles monoparentales affichaient des niveaux de scolarité plus faibles (tableaux 5 et 6). Plus précisément, un peu moins de la moitié (47 %) des mères qui ne travaillaient pas de familles monoparentales avaient fait des études postsecondaires, comparativement à plus des trois quarts (77 %) de celles qui travaillaient. Le pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires était de 12 %, soit près du tiers de celui des mères qui travaillaient de familles monoparentales.

Une analyse des caractéristiques liées à l'activité sur le marché du travail des mères inactives de familles monoparentales a révélé que 23 % d'entre elles étaient sans emploi et que 77 % ne faisaient pas partie de la population active (tableau 6). Parmi les mères inactives, 68 % étaient des non-étudiantes qui ne voulaient pas d'emploi ou qui envisageaient de commencer un emploi à une date éloignée (c.-à-d. des mères au foyer), et 13 % étaient des travailleuses découragées qui voulaient un emploi. Parmi toutes les mères qui ne travaillaient pas de familles monoparentales, 53 % ($= 77 \% * 68 \% * 100$) étaient des mères au foyer, un pourcentage inférieur au pourcentage observé chez les mères qui ne travaillaient pas de familles comptant un couple. Parmi les mères qui ne travaillaient pas de familles monoparentales, les pourcentages de celles qui étaient sans emploi ou des travailleuses découragées étaient légèrement plus élevés que chez leurs homologues qui vivaient en couple.

Discussion et conclusion

La présente étude permet de décrire les tendances et les profils récents en ce qui concerne la participation au marché du travail des parents ayant de jeunes enfants âgés de 0 à 5 ans.

De 1990 à 2021, les couples à deux revenus sont devenus la norme parmi les familles ayant de jeunes enfants, représentant 68 % des familles ayant de jeunes enfants âgés de 0 à 5 ans en 2021. De plus, la participation au marché du travail est devenue plus fréquente chez les mères de familles monoparentales ayant de jeunes enfants au cours des trois dernières décennies, leur taux d'emploi ayant atteint 62 % en 2021. Ces taux ont diminué au début de la pandémie de COVID-19 en raison des fermetures d'entreprises et des pertes d'emplois, ainsi que des fermetures de garderies et d'écoles, mais se sont rétablis en 2021.

La participation au marché du travail des mères de familles monoparentales était davantage influencée par la présence et l'âge de jeunes enfants que chez les mères de familles comptant un couple. Le taux d'emploi des mères de familles monoparentales augmentait graduellement avec l'âge du plus jeune enfant. Parmi les familles comptant un couple, le pourcentage de couples à deux revenus demeurait semblable lorsque le plus jeune enfant avait entre 0 et 5 ans, mais il augmentait lorsque le plus jeune enfant atteignait l'âge d'aller à l'école primaire. En général, le coût des services de garde tend à diminuer à mesure que les enfants vieillissent. Par conséquent, la participation au marché du travail des mères de familles monoparentales ayant de jeunes enfants pourrait être davantage influencée par la mise en œuvre du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, qui vise à réduire les frais de services de garde pour les jeunes enfants.

Des différences provinciales ont été constatées dans les profils d'emploi des familles comptant de jeunes enfants. Comparativement aux autres provinces, au Québec, la proportion de couples à deux revenus parmi les familles comptant un couple ayant de jeunes enfants était plus grande, et le taux d'emploi chez les mères de familles monoparentales ayant de jeunes enfants était plus élevé. La province comptait également la plus grande proportion de familles à deux revenus ayant de jeunes enfants dont les deux parents travaillaient à temps plein. Ces différences peuvent être en partie attribuables aux différences provinciales en matière de disponibilité et d'accessibilité aux services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Une analyse de la participation au marché du travail des familles comptant un couple a révélé que le pourcentage de couples à deux revenus diminuait lorsque de jeunes enfants étaient présents dans les familles. Ce pourcentage augmentait lorsque le plus jeune enfant atteignait l'âge d'aller à l'école primaire, mais il était encore inférieur à celui des familles sans enfants. De plus, les résultats indiquent que certains parents qui ont conservé un emploi à temps plein au cours de la première année ou des deux premières années suivant la naissance d'un enfant sont passés à un emploi à temps partiel au fil des ans jusqu'à ce que les enfants atteignent l'âge scolaire. Certains parents ont repris un emploi à temps plein une fois que tous les enfants étaient à l'école, mais d'autres ont conservé un emploi à temps partiel.

Les profils d'emploi variaient selon le statut d'immigrant et le groupe de population. Les familles comptant un couple dont la mère était née au Canada étaient plus susceptibles d'avoir deux revenus que celles dont la mère était née à l'étranger, et une proportion plus élevée de familles comptant un couple dont la mère était blanche avaient deux revenus que celles dont la mère était issue de certains autres groupes de population, tels que les Chinois, les Noirs, les Latino-Américains, les Sud-Asiatiques et les Arabes. Ces différences peuvent être liées à des disparités dans la taille moyenne des familles, les antécédents culturels et les caractéristiques économiques du marché du travail.

En général, les parents qui ne travaillaient pas et qui avaient de jeunes enfants avaient tendance à avoir des niveaux de scolarité inférieurs et plus d'enfants de moins de 13 ans que les parents qui travaillaient et qui avaient de jeunes enfants. Une proportion non négligeable de mères qui ne travaillaient pas étaient des travailleuses au chômage ou des travailleuses non étudiantes découragées. Leur statut de chômeuses pouvait être influencé par les frais des services de garde qui l'emportaient sur les avantages du travail. L'accès à des services de garde moins coûteux peut aider les parents qui ne travaillent pas dans ces circonstances à participer au marché du travail.

L'étude a démontré que la participation au marché du travail des parents ayant de jeunes enfants a continué d'évoluer au cours des trois dernières décennies et qu'elle variait selon diverses caractéristiques démographiques. Les résultats indiquent que la mise en œuvre du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pourrait exercer une influence différente sur les profils d'emploi des parents ayant des caractéristiques distinctes.

Bibliographie

Gouvernement du Canada. 2021. *Budget de 2021*. Extrait de : <https://www.budget.gc.ca/2021/home-accueil-fr.html>.

Statistique Canada. 2020. *Guide de l'Enquête sur la population active*. Produit n° 71-543-G au catalogue de Statistique Canada. Disponible au lien suivant : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-543-g/71-543-g2020001-fra.htm>.

Statistique Canada. 2022. « Regard sur cinquante ans de divorces au Canada, 1970 à 2020 ». *Le Quotidien*. 9 mars. Produit n° 11-001-XIE au catalogue de Statistique Canada. Disponible au lien suivant : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220309/dq220309a-fra.htm>.

Statistique Canada. s.d., a. *Tableau 14-10-0396-01 – Caractéristiques de la population active selon la structure de la famille, données annuelles non désaisonnalisées*. Disponible au lien suivant : <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410039601>.

Statistique Canada. s.d., b. *Introduction à la Classification nationale des professions (CNP) 2021 version 1.0*. Disponible au lien suivant : <https://www.statcan.gc.ca/fr/sujets/norme/cnp/2021/introductionV1>.

Statistique Canada. s.d., c. *Tableau 98-10-0020-01 – Âge (en années), âge moyen et âge médian et genre : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement y compris les parties*. Disponible au lien suivant : <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810002001>.

Statistique Canada. s.d., d. *Tableau 17-10-0016-01 – Estimations des naissances, par sexe, annuelles*. Disponible au lien suivant : <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1710001601>.

Uppal, S. 2015. « Profils d'emploi des familles avec enfants », *Regards sur la société canadienne*. Produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.